



TOURNOI POPULAIRE MIXTE D'AUBENAS 2018

Association du Tennis de Table - Aubenas-Vals

Règlement

L'ATTAV organise le **jeudi 10 mai 2018** une journée de compétition ouverte à tous - joueuses et joueurs licenciés FFTT ou non.

Celle-ci est conçue pour être une **fête du tennis de table, intergénérationnelle et populaire.**

Elle se déroulera sur 20 tables au gymnase Roqua, chemin de Roqua à AUBENAS 07200 et se composera de deux épreuves distinctes.

UN TOURNOI PAR EQUIPES LE MATIN DE 10H à 12H30

Article 1 : La compétition se déroule sous forme de relais par équipe de 2 joueurs ou joueuses. Elle est ouverte aux non licenciés, licenciés promo ou traditionnels ayant un classement inférieur à 600 points, la somme des points des joueurs ou joueuses d'une même paire n'excédant pas 1100 points.

Article 2 : L'épreuve se déroule avec des périodes de jeu de 10 minutes. Chaque équipe désigne son joueur « fort » et son joueur « faible » en tenant compte de leur classement éventuel. Le vainqueur du tirage au sort choisit de servir ou de relancer en premier. Les deux joueurs « faibles » se rencontrent. Au début de la partie, l'un des joueurs « faibles » sert 5 fois de suite sur le joueur « faible » adverse. Il cède ensuite sa place à son joueur « fort », le service changeant de côté. Les points marqués sont ajoutés au fur et à mesure et après avoir joué 5 points le joueur « faible » cède sa place à son joueur « fort ». La partie se poursuit ainsi, chacun disputant 5 points sur chacun des deux joueurs adverses jusqu'au signal informant de la fin de la partie (après 10 mn de jeu).

Article 3 : Au début de la compétition chaque équipe se voit remettre une fiche numérotée sur laquelle elle notera le numéro de l'équipe qu'elle rencontre et la différence de score, en positif ou en négatif à la fin de la partie.
Durant la matinée, en fonction du nombre d'inscrits, chaque équipe rencontrera plusieurs adversaires tirés au sort de manière totalement aléatoire.

Article 4 : Un classement final sera établi en totalisant pour chaque équipe les scores obtenus durant les dix rencontres (en positif et en négatif). En cas d'égalité, l'équipe ayant remporté la rencontre les opposant sera déclarée gagnante, s'ils ne se sont pas rencontrés, l'équipe ayant remporté le plus de victoires sera déclarée gagnante.

UN TOURNOI INDIVIDUEL L'APRES MIDI 13H30 à 17H00

Article 5 : La compétition se déroule sous forme de poules de 3 joueurs ou joueuses en fonction de leur niveau suivies de tableaux individuels à élimination directe.

Article 6 : Elle est ouverte à tous les joueurs et joueuses licenciés ou non sans limitation de classement.

Article 7 : Les parties en poule se déroulent en deux manches gagnantes de 11 points. Dans le tableau à élimination directe elles se jouent en trois manches gagnantes de 11 points.

Article 8 : A l'issue des poules, 3 tableaux sont constitués avec les premiers, les deuxièmes et les troisièmes de poules. La compétition se déroule ensuite par élimination directe dans chaque tableau.



Pour les deux tournois

Article 9 : Les juge-arbitres sont chargés de régler les litiges éventuels et leurs décisions sont sans appel

Article 10 : Une tenue sportive est exigée dans l'aire de jeu avec des chaussures de sport. La nourriture est interdite à l'intérieur du gymnase.

Article 11 : Le club décline toute responsabilité pour les vols ou pertes dont pourraient être victimes joueurs ou spectateurs.

Articles 12 : Le fait de participer à ce tournoi engage les joueurs à respecter les articles du présent règlement.

INFORMATIONS GENERALES

I) LE TOURNOI N'EST PAS HOMOLOGUE

Les points gagnés ou perdus ne seront pas pris en compte pour le calcul de votre classement.

II) INSCRIPTIONS : sur le site www.attav.fr ou par e-mail à l'adresse : inscriptions@attav.fr

- **Jusqu'au 5 mai 2018 :**
6 € pour l'ensemble de la journée avec un T-shirt souvenir offert aux 100 premiers inscrits.
- Des inscriptions pourront être prises sur place le matin de la compétition jusqu'à 9h30 et l'après-midi jusqu'à 13h00, le montant de l'engagement étant de 8 €.
- Le montant de l'inscription sera réglé sur place le jour du tournoi.

III) RECOMPENSES

Des médailles et des petits lots récompenseront les quatre premières équipes de la compétition en relais, et les quatre premiers de chaque tableau individuel. Une coupe récompensera également les vainqueurs de la compétition par équipes et de chaque tableau individuel.

IV) INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture du gymnase : 9h00
Pointage : 9h00 – 9h30
Exhibition de 9h30 à 9h45
Début des rencontres : 10h00

Renseignements auprès de : Laurence WEBER : 06 13 56 26 43 Alexandre MACHU : 06 37 83 27 02

**Une buvette-restauration sera ouverte toute la journée
boissons, gâteaux, sandwiches, crêpes, saucisses, frites...**

Le club de tennis de table d'Aubenas-Vals vous souhaite de passer une agréable journée